



## Editorial par Monsieur le Maire



Durant le mois d'avril, réunions publiques et permanences avec exposition dans le hall de la salle polyvalente, ont permis de communiquer sur le projet de requalification de la RD 1006. Tout le monde a toujours entendu parler de projets pour cet axe structurant de l'agglomération et qui traverse Barberaz en longeant la Leysse. Depuis des décennies les projets se succèdent et depuis des décennies rien ne se passe. De guerre lasse, j'ai envisagé à minima la création d'un trottoir afin d'offrir aux barberaziens un minimum de sécurité aux abords de cette route délaissée et passante.

Avant d'engager cette dépense d'aménagement, j'ai une dernière fois souhaité relancer l'agglomération et ses services sur ce sujet.

Une réunion fut donc initiée par Barberaz, rassemblant tous les acteurs concernés (communes voisines et agglomération) afin de valider une énième étude sur cet axe entre la Garatte et la Trousse.

Le retour de tous ayant été unanime pour enfin faire quelque chose, c'est ainsi qu'on arrive au projet d'aujourd'hui qui vise à régler les points noirs formés, cause d'embouteillages. Il s'agirait de finaliser les études d'un projet validé pour ouvrir les appels d'offres en 2020 afin d'envisager la réalisation des travaux en 2021.

Ainsi, après plus de 50 ans d'atermoiements des aménagements seraient enfin réalisés !

Autre gros dossier, celui de l'EPHAD des Blés d'Or. L'État demande aux communes du canton de dissoudre le SIVU qui gère l'établissement. Un autre mode de gestion, privé, hôpital ou CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) doit le reprendre. Le CCAS de Barberaz s'est proposé pour reprendre cet EPHAD dont Barberaz est l'un des fondateurs. Le SIVU s'est prononcé favorablement pour cette reprise qui respecte l'histoire et l'investissement public au service de nos anciens. Nous sommes donc dans l'élaboration du dossier et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier crucial pour notre territoire.

A votre service

David DUBONNET

**Les élections européennes** se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 à la grande salle polyvalente de 8h à 18h.

## Attribution de la médaille de la ville

Le 25 janvier, Monsieur le Maire a remis la médaille de la ville à deux anciens combattants de la guerre d'Algérie, Messieurs Armand Bertola et Henry Cochet, pour leur investissement dans leurs associations d'anciens combattants. Leurs épouses, Madeleine Cochet et Geneviève Bertola ont reçu des fleurs.

Armand Bertola est le président du comité local de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie) depuis 1979. Quant à lui, Henry Cochet fut le président de l'Union Fédérale des Anciens combattants de Barberaz de 1987 à 2010, date à laquelle l'association fut dissoute pour manque d'anciens combattants des deux guerres mondiales encore en vie. Aujourd'hui, il a rejoint la FNACA.

La FNACA participe aux cérémonies de commémoration des 19 mars, 8 mai, 11 novembre et l'appel du 18 juin.



De gauche à droite : Madeleine et Henry Cochet, David Dubonnet, Armand et Geneviève Bertola

Le 24 mars, ils étaient tous deux présents aux 10 ans de l'inauguration du rond-point du 19 mars 1962 de Barberaz.

## Des élèves du lycée du Margérial au relais d'assistants maternels

Les élèves préparant le CAP Accompagnant éducatif de la petite enfance au lycée du Margérial se sont rendus dans les locaux du RAM (Relais d'assistants maternels) qui est un service municipal.

Ce partenariat, mis en place depuis plusieurs années sous la responsabilité de Mme Françoise CAUHAPE, permet à plusieurs groupes d'élèves de rencontrer une dizaine d'enfants et leurs assistants maternels dans un contexte professionnel.

Au programme : des ateliers culinaires, sensoriels et ludiques. Ainsi, les enfants ont participé à la réalisation d'une soupe de légumes, ont écouté des histoires et chanté des comptines. Ces temps d'échanges très productifs sont l'occasion pour les élèves de se familiariser avec les jeunes enfants et pour les assistants maternels de transmettre leur savoir-faire et leur pratique.

C'est une expérience d'échanges réciproques et de socialisation pour tous à renouveler le plus souvent possible.



## L'école Concorde ouvre ses portes au centre de loisirs !

Le centre de loisirs AMEJ accueille les enfants de 3 à 12 ans pendant les mercredis et vacances scolaires. Des projets d'animation élaborés par l'équipe d'animation, appuyés sur des objectifs pédagogiques permettent à l'enfant d'être acteur des différentes activités et de pouvoir, à son rythme, créer et s'épanouir au sein d'un collectif.



[www.amej.info](http://www.amej.info)

## Pour les sportifs : de nouvelles installations fitness

Depuis le début du mois de mars, une aire de fitness a été installée à la plaine de jeux de l'Albanne, à proximité du kiosque et des installations sportives du tir à l'arc, de la boule et de la pétanque, à l'ombre des sapins.

Cette aire, composée de 7 appareils, est ouverte à tous publics et aux personnes à mobilité réduite au dessus de 14 ans.

Cette aire, d'un coût total de 14 810 €, a été réalisée par la Société ASO France d'Albertville. Une participation d'un montant de 1300€ a été attribuée pour cette opération par ADREA Mutuelle.



## Du compostage au centre-bourg



Grand Chambéry, en partenariat avec Compost'Action, a aménagé un nouveau site de compostage partagé dans le centre-bourg.

L'inauguration a eu lieu le 9 mars dernier en présence des habitants du quartier.

Le compostage partagé consiste pour les habitants d'immeubles ou d'un quartier à se regrouper pour mettre en place et gérer une aire de compostage collective. Cette démarche associe réduction des déchets et lien social en animant le quartier et en créant un lieu de rencontre pour le voisinage.

Vous aussi implantez une aire de compostage dans votre résidence !

## Bourses jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous désirez concrétiser :

- un projet seul ou en groupe, en autonomie et tourné vers les autres dans le domaines des arts, de la culture, de l'environnement, du sport, de la solidarité locale ou internationale (16-25 ans),
- un projet de pré professionnalisation (première création d'un spectacle) (16-25 ans),
- un projet de vacances seul ou en groupe, en autonomie (16-18 ans),
- un projet de formation générale au BAFA (pour ceux qui n'ont pas de prise en charge par la CAF) (17-20 ans).

Ce dispositif auquel participe la commune peut vous venir en aide.

Le montant des bourses s'élève entre 100 et 1 000 € selon le projet et le nombre de participants.

Pour tous renseignements complémentaires et dossier à constituer, prendre contact à la mairie avec **Geneviève Mongellaz** au **04 79 33 39 37**

## Halte aux déjections canines !



Nous rappelons aux détenteurs d'animaux que les déjections canines sont interdites sur les voies, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants

publics, et ce par mesure d'hygiène publique. Celles-ci peuvent également provoquer des chutes et des glissades aux conséquences parfois graves.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Nous comptons sur la civilité de tous.

## Le PLUi HD de Grand Chambéry arrêté par le conseil communautaire

Après 3 ans de travail et une large concertation avec les Communes, les acteurs du territoire et les habitants, le Plan Local d'Urbanisme Habitat et Déplacements a été arrêté par le conseil communautaire jeudi 21 février 2019.

L'élaboration du PLUi HD rentre désormais dans une phase de consultation et d'enquête publique.

L'approbation est prévue à la fin de l'année pour une PLUi HD applicable à toutes les autorisations d'urbanisme début 2020.

Le document arrêté est consultable sur le site Internet de Grand Chambéry et dans les communes de l'agglomération. Les habitants pourront s'exprimer et faire des demandes lors de l'enquête publique aux mois de juin-juillet 2019.



## Le PLUi HD en quelques chiffres

### Construire le territoire jusqu'en 2030

- taux de croissance : + 1.3 %
- nombre d'habitants à accueillir : 23 500
- population estimée de Grand Chambéry : 161 300 habitants

### Un PLUi HD qui préserve l'environnement

- 217 hectares rendu aux espaces naturels ou agricoles soit la taille de la commune de Jacob-Bellecombette
- 1 000 hectares de zones humides préservées et répertoriées.
- 128 hectares boisés classés
- 57 % du territoire de Grand Chambéry en surface naturelle.

## Nouveautés pour les inscriptions sur les listes électorales

### Interrogation de situation électorale

Le répertoire électoral unique (REU) permet désormais l'ouverture de la téléprocédure permettant à chaque électeur d'interroger sa situation électorale (ISE). Ainsi depuis le 11 mars 2019, chacun peut accéder à ce service sur le site [service public.fr](http://service.public.fr), (dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»), au Question-Réponse «Liste électorale, bureau de vote... comment vérifier votre situation?» afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter.

### Droit de vote des majeurs sous tutelle

Suite à l'abrogation de l'article L.5 du code électoral, les majeurs sous tutelle qui étaient privés de leur droit de vote par une décision de justice recouvrent ce droit. Ils devront, pour voter à l'élection européenne

du 26 mai 2019, effectuer une demande d'inscription sur les listes électorales de la commune avant le 16 mai. L'inscription se fera selon les canaux habituels (en mairie, par correspondance, par internet, ou par l'intermédiaire d'un tiers dûment mandaté). Ils devront fournir une copie du jugement de tutelle.

### Titres d'identité acceptés lors des opérations électorales

Suite à l'arrêté ministériel du 16 novembre 2018, une nouvelle liste de titres d'identité à présenter lors des opérations électorales a été établie.

Ce que vous pouvez présenter :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Permis de conduire sécurité et conforme au format «union européenne».
- Carte vitale avec photo d'identité.

## A venir

### Séniors au volant

**" Séniors, préservez votre mobilité en toute sécurité : je vieillis bien, je conduis bien "**

Des ateliers de remise à niveau des connaissances sur le Code de la Route vous sont proposés par la Police Municipale et le CCAS **les mardi 11 ou 18 juin 2019 de 14h30 à 16h30 à la petite salle polyvalente.**

Inscriptions obligatoires avant le 20 mai en mairie ou par mail à : [police@barberaz.fr](mailto:police@barberaz.fr).

### La Balade pour Tous

Le dimanche 8 septembre 2019, aura lieu, à la plaine de jeux, La Balade pour Tous. Le concept de l'événement est de lutter contre la sédentarité, en proposant différents parcours sportifs, adaptés à plusieurs sports, et à chaque membre de la famille.

## Inauguration du centre-bourg

Le Samedi 31 août 2019, Barberaz sera en fête et inaugurera son nouveau centre-bourg ! Plusieurs temps forts viendront ponctuer cette journée : inauguration officielle, grand déjeuner festif animé avec groupes de musique et associations locales et plusieurs surprises au rendez-vous ! Plus d'informations dans notre prochain Barberaz Infos.



## Repas des Aînés



Le traditionnel repas des Aînés a réuni une centaine de personnes de 70 ans et plus, dans la Salle Polyvalente le 20 janvier 2019. Un moment de partage apprécié de tous, et animé par "Le Quadrille d'Elsa" qui a dansé et a fait danser sur des airs de la Belle Epoque.

## Redonnez une seconde vie à vos lunettes

Le Lions Club Chambéry/Aix les Bains Doyen dont la devise est «servir» vous invite à déposer vos anciennes lunettes et celles de vos proches à la mairie de Barberaz.

Chaque année, les membres du Lions Club récoltent plusieurs milliers de lunettes qui vont permettre à des malvoyants d'avoir accès à la vue. Ces lunettes sont triées, nettoyées, identifiées et mises en sachet par notre centre médico Lions Club au Havre qui les envoie dans les centres de soins parrainés par le Lions Club en Afrique et en Asie dans des villages où il n'y a pas d'opticiens ni d'ophtalmologistes. Ces lunettes sont remises bénévolement aux malvoyants.



## Ma commune s'engage avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux

Via une convention avec l'association LPO Savoie, la commune s'est engagée à agir pour la biodiversité. Ainsi elle offre à ses concitoyens un cadre de vie sain, agréable et convivial, grâce à un environnement naturel respecté et valorisé.

Les enfants de nos écoles sont associés à ce projet. Des sorties de terrain sont organisées sur des thèmes variés : recherche d'espèces, reconnaître le chant des oiseaux, découverte d'un site naturel ; autant de connaissances liées à la biodiversité tout en partageant les émerveillements et émotion de la nature. Ces actions de sensibilisation seront encadrées par les enseignants et un représentant de l'association pour une durée de trois ans à raison d'une heure par classe.



## Plus d'excuses pour les retards !

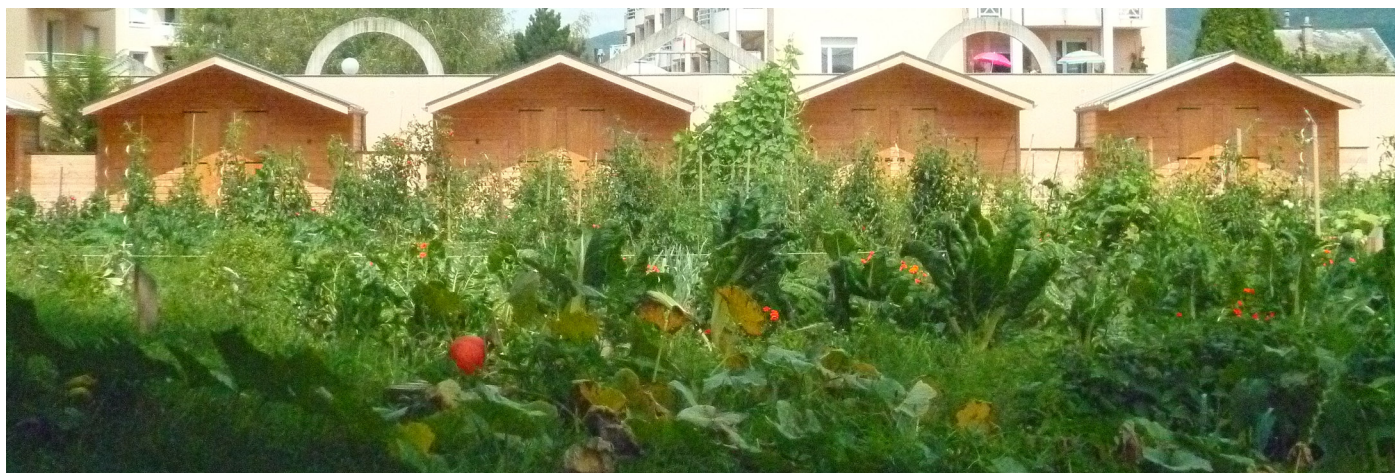
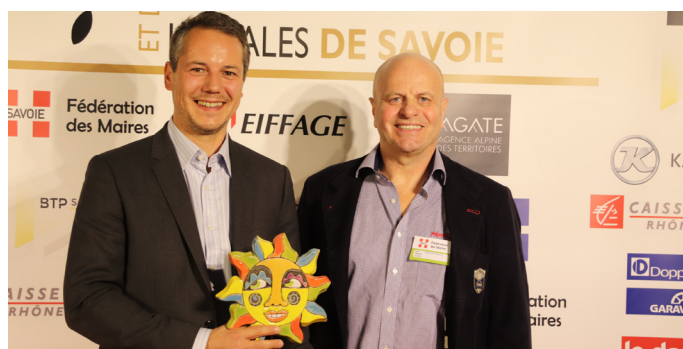


Dans le cadre du réaménagement du restaurant scolaire de l'école Concorde, la municipalité a souhaité marquer le caractère institutionnel de l'École. Une nouvelle horloge a été installée. Ce projet de vie également objet de décoration vient redessiner notre commune en pleine mutation.

## Les jardins familiaux récompensés

Le 28 mars, la commune a été récompensée du Trophée de l'environnement et du développement durable pour les jardins familiaux.

Cette récompense lui a été remise lors du 2ème salon des Maires et des Collectivités Locales de Savoie à la Halle Olympique d'Albertville. Six trophées ont été remis en l'honneur des collectivités qui réalisent des projets ambitieux et novateurs, afin d'améliorer la vie de leurs concitoyens.



## Ensemble réduisons les pesticides ! Ma commune s'engage... moi aussi !



La Loi Labbé du 6 Février 2014 visant à encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Cette Loi impose aux collectivités, l'interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires notamment les désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts, voiries et promenades accessibles ou ouverts au public. Cette nouvelle façon de faire peut entraîner davantage de végétation spontanée. Cette végétation n'est pas un signe d'abandon mais la conséquence d'un changement de pratiques plus vertueuses et respectueuses de l'environnement et de la santé. Aussi, la commune est engagée dans un partenariat avec l'association FREDON.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019 est entrée en vigueur la deuxième phase de la loi qui concerne directement les administrés. Elle interdit la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers. D'où la Grande Collecte de pesticides qui a eu lieu le 6 avril en traction animale dans toute l'agglomération.

## Travaux en cours

Le bâtiment **"La Fabrik"** ainsi que l'immeuble de l'Opac sont en construction.

**"La Fabrik"**, dont la livraison est prévue début 2020, accueillera des professionnels de santé, des commerces dont une alimentation, des logements et des bureaux.

L'immeuble de l'Opac, L'Aparté, devrait être livré début juillet 2019.



## Avancement des travaux de la mairie

Dans l'ancienne mairie réhabilitée se trouveront les bureaux et dans l'extension l'accueil et la salle du conseil municipal. Le déménagement dans les nouveaux locaux est prévu pour le 16 août 2019.

Une visite publique est en préparation (CAUE).

Les terrassements aux droits de la mairie consistent à aménager des rétentions d'eau.

# Les Brèves

**L'enquête de l'INSEE sur l'emploi, le chômage et l'inactivité** a lieu tout au long de l'année auprès d'un échantillon de logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. La participation à l'enquête est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le 25 juin 2019, **les fréquences de la TNT changent** pour libérer des fréquences dans le but de favoriser la connectivité des territoires en très haut débit mobile.

**Sport et forme 73** vous propose de la marche nordique, des activités physiques adaptées aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Pour plus d'informations, contactez Régis CHABOUD au 06 70 70 15 96 ou [sportetforme73@gmail.com](mailto:sportetforme73@gmail.com).

## Ateliers Mémoires

Le CCAS en collaboration avec le CARSAT, organise des ateliers mémoire du 1er au 30 octobre 2019, les mardis de 14h30 à 16h30 dans la salle de convivialité Benjamin Constant. Inscriptions en mairie aux horaires d'ouverture.

Lors du prochain Conseil de l'Eau, Madame LUCAS, Déléguée générale, et Monsieur VENTURINI, Vice-Président, vont inviter les représentants des 40 communes à rappeler la possibilité de **payer en ligne sa facture d'eau**.

**Une fontaine** a été installée au rond-point de la rue Jules Verne et de la route d'Apremont. Elle entrera en service fin mai.

**La scolarité est rendue obligatoire pour les enfants dès 3 ans** par la Loi pour l'école de la confiance». Ils devront avoir 3 ans révolus au 31 décembre 2019, au delà de cette date l'enfant sera inscrit à la rentrée 2020/2021.

# L'Agenda

**08 - CÉRÉMONIE commémorative du 8 mai 1945** - Monument aux morts du cimetière - 10h30 **MAI**  
**10 - Mieux gérer les téléphones et les réseaux sociaux** - Collège Edmond Rostand - 18h30  
**11 - RADIO CROCHET Star Tour** - Salle polyvalente - 18h  
**19 - VIDE GRENIER** - Plaine de jeux de l'Albanne  
**25 - BIVOUAC 75° anniversaire fin de la seconde guerre mondiale** - Plaine de jeux de l'Albanne  
**26 - ÉLECTIONS européennes** - Salle polyvalente

**14&15 - THEATRE «La main qui parle»** - Petite salle polyvalente **JUIN**  
**18 - CÉRÉMONIE commémorative du 18 juin** - Monument aux morts du cimetière  
**20&21 - ATELIERS enfants** - Petite salle polyvalente  
**22 - FÊTE Club de tennis** - Club House (prêt de matériel)  
**26 - CONCERT de fin d'année de l'école de musique** - Salle polyvalente  
**28 - CONCERT de fin d'année de l'Atelier** - Grande salle polyvalente  
**29 - KERMESSE école Albanne**  
**29 - FEUX de la Saint Jean** - Plaine de jeux de l'Albanne

## EXPRESSION DE LA LISTE BARBERAZ AVENIR

### Restructuration de la D 1006

Le projet de restructuration de la route de Challes par Grand Chambéry prévoit son profilage, la création de tournes à gauche, la mise en sens unique éventuelle des rues Centrale et Madeleine pour assurer fluidité et sécurité du trafic. Cette fluidité serait encore améliorée par une vraie politique de déplacements urbains : il faut aujourd'hui près de 40 mn pour relier par le bus le centre de Barberaz au centre commercial de Bassens distant d'environ 1,5 km. Qui a dit qu'il fallait privilégier les transports en commun à la voiture? Sans parler des habitants du haut ou des quartiers non desservis (chemin des prés ...).

*Les six conseillers de la minorité municipale.*